



Thessalonique, le 25 juillet 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE[Lire en ligne](#)**Les microcertifications: désormais un enjeu de taille?**

Les microcertifications ne sont pas un phénomène nouveau, mais elles n'ont commencé que très récemment à cristalliser l'attention dans les débats politiques qui animent l'Union européenne. À l'appui de ces discussions, le Cedefop a réalisé une étude complète afin de découvrir comment ces microcertifications sont conçues, émises et reconnues.

Les pays européens certifient un large éventail d'activités d'apprentissage de courte durée. Bon nombre d'entre eux commencent désormais à inclure les microcertifications dans leurs registres nationaux des certifications. D'autres mettent en œuvre des initiatives ou des projets de politique afin de les tester ou de les intégrer dans leurs systèmes d'enseignement et de formation ou leurs cadres des certifications. Des programmes d'enseignement et de formation professionnels modularisés ouvrent la voie à un recours plus large aux microcertifications. La numérisation des économies européennes, accélérée par la pandémie de COVID-19, avive également l'intérêt à leur égard.

Ce sont des prestataires publics et privés, notamment de grandes entreprises et des plateformes d'apprentissage en ligne, qui émettent les microcertifications. De nombreux secteurs proposant des programmes et des certifications génériques offrent aussi des microcertifications, par exemple ceux de la fabrication, de l'ingénierie, des TIC et des services intermédiaires, tels que la santé ou le droit.

Les microcertifications sont largement considérées comme complémentaires des systèmes d'enseignement et de formation traditionnels, qui sont parfois trop lents à réagir à l'évolution rapide du marché du travail. À cet égard, elles pourraient venir appuyer les transitions écologique et numérique de l'UE, qui font apparaître de nouveaux besoins en termes de compétences dans l'ensemble des niveaux et des secteurs de certifications traditionnels. Le défi consiste maintenant à les améliorer et à les développer.

Pour en savoir plus sur les microcertifications, consultez notre dernière [note d'information](#).

- Lisez les communiqués de presse du Cedefop [ici](#).
- Abonnez-vous aux autres produits médiatiques du Cedefop (bulletin d'information, magazine, notes d'information, etc.) en [créant un compte utilisateur](#) ou [en modifiant votre profil sur notre site web](#).

Contact

Attachée de presse: Rosy Voudouri

Tél.: +30 2310 490012, courriel: rosy.voudouri@cedefop.europa.eu

Responsable du département Communication: Gerd Oskar Bausewein

Tél.: +30 2310 490288, courriel: gerd-oskar.bausewein@cedefop.europa.eu

À propos du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels, les compétences et les qualifications.

Retrouvez-nous sur    